

Communiqué de presse
11 novembre 2019

Les parties prenantes du secteur du transport aérien à la 51^e AGA de l'AFRAA visent le renforcement de la connectivité aérienne en Afrique

Balaclava, Maurice– L'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), en partenariat avec Air Mauritius, a procédé à l'ouverture de la 51^e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'AFRAA en appelant au soutien aux compagnies aériennes africaines afin qu'elles puissent réaliser des opérations viables pour améliorer la connectivité aérienne en Afrique.

L'Assemblée générale de cette année a été officiellement ouverte par le Président de la République de Maurice et a réuni plus de 400 délégués provenant de 60 pays. Il a été noté que le thème du Sommet, « **Succès dans une Afrique intégrée et interconnectée** », contribuerait à déceler les défis, les opportunités, les enseignements et les recommandations qui aideront à galvaniser les efforts visant à rendre le secteur de l'aviation en Afrique plus résilient et plus compétitif.

S'exprimant en qualité d'invité d'honneur à la cérémonie d'ouverture, S.E Paramasivum Pillay Vyapoory, Président par intérim de la République de Maurice, a déclaré: «Je suis ravi que l'AGA de l'AFRAA se tienne à Maurice après le succès de la Convention des parties prenantes du secteur du transport aérien en Afrique qui s'est tenue en mai dernier. Notre État insulaire est un exemple frappant de l'impact que la connectivité aérienne peut avoir sur l'économie d'un pays. L'Afrique est un continent d'opportunités et seul un effort de collaboration de notre part peut contribuer à libérer le potentiel du secteur de l'aviation et à stimuler la croissance économique sur notre continent. Je souhaite à tous les délégués un sommet fructueux. »

Dans son discours d'ouverture, M. Abderahmane Berthé, Secrétaire général de l'AFRAA, a déclaré : « Afin de renforcer la compétitivité des compagnies aériennes africaines, nous avons créé l'Unité de conseil de l'AFRAA qui servira de pôle de connaissance et d'expertise pour le marché du transport aérien africain. En outre, notre vision, notre mission et nos objectifs stratégiques ont été revus pour nous permettre de mieux répondre aux besoins des transporteurs africains afin qu'ils puissent devenir des acteurs et des moteurs essentiels du développement économique de l'Afrique. »

Il a ajouté que le cadre de gouvernance de l'association avait été restructuré pour améliorer l'efficacité et l'efficience.

Pour sa part, M. Somas Appavou, PDG d'Air Mauritius, a déclaré : « Beaucoup sont d'accord sur le fait que pour que l'aviation africaine puisse réaliser tout son potentiel, un important changement de paradigme s'avère nécessaire non seulement parmi les principaux acteurs, mais également parmi toutes les parties prenantes de l'écosystème aéronautique du continent. Le renforcement de la collaboration entre les compagnies aériennes africaines est probablement l'objectif unique le plus urgent que nous devons nous fixer tous car aucune compagnie aérienne africaine à elle seule ne réussira à surmonter les obstacles et les coûts élevés qui freinent l'industrie aéronautique africaine. »

M. Appavou a également réitéré son souhait de voir la création d'une première alliance africaine.



Les débats de la 51^e AGA - qui rassemble des partenaires de haut niveau tels que l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Association du transport aérien international (IATA), la Commission de l'aviation civile africaine et autres – se pencheront de près sur des questions d'intérêt pour le marché du transport aérien africain, notamment la réconciliation du Marché unique du transport aérien en Afrique avec les plans stratégiques des compagnies aériennes, les relais de croissance au niveau des synergies positives ainsi que les prochaines étapes vers le renforcement de la compétitivité visant à stimuler la création d'emplois et la génération de revenus et à poursuivre la transformation économique.

L'AFRAA représente actuellement plus de 85% du marché du transport aérien en Afrique et a récemment élargi sa fraternité à cinq nouveaux membres, à savoir Safarilink Aviation, Air Djibouti, Air Sénégal, Uganda National Airlines et Air Peace.

AFRAA

L'Association des compagnies aériennes africaines, également connue sous l'acronyme AFRAA, est une association professionnelle de compagnies aériennes des États membres de l'Union africaine (UA). Fondée à Accra (Ghana) en avril 1968 et ayant son siège à Nairobi (Kenya), l'AFRAA a pour objectifs principaux de favoriser la coopération commerciale et technique entre les compagnies aériennes africaines et de représenter leurs intérêts communs. Les 42 compagnies aériennes membres de l'AFRAA proviennent de l'ensemble du continent et englobent tous les principaux opérateurs intercontinentaux africains. Les membres de l'Association représentent plus de 80% du trafic international total transporté par les compagnies aériennes africaines.

Air Mauritius

Créé en 1967, Air Mauritius propose des vols au départ et à destination de l'Europe, de l'Asie, de l'Australie et de l'Afrique et dessert 22 destinations régionales et internationales. Air Mauritius est une compagnie aérienne classée SKYTRAX 4 étoiles et a reçu plusieurs prix internationaux récompensant la qualité de son service au sol et en vol, y compris plusieurs distinctions lors du prestigieux "World Travel Awards" de la meilleure compagnie aérienne. En tant que compagnie aérienne certifiée IOSA (Vérification de la sécurité opérationnelle de l'IATA), la sûreté et la sécurité constituent sa priorité absolue. La flotte de la compagnie comprend principalement des appareils Airbus dotés d'équipements de pointe. De plus, Air Mauritius est également approuvé par l'EASA (Agence européenne de la sécurité aérienne) et peut effectuer des opérations de maintenance pour les exploitants européens.